

# **Trophy<sup>MD</sup>**

## **Herbicide en mélange en réservoir**

- Nufarm Fluoroxypyr Herbicide (PCP No 30194)
- MCPA Ester 600 Herbicide Liquide (PCP No 27803)



**Nufarm**

Grow a better tomorrow.



## Herbicide Nufarm Fluroxypyr Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

### 1. Identification

**Nom du produit :** Herbicide Nufarm Fluroxypyr

**Numéro d'enregistrement PCP :** 30194

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

**Type de produit :** Herbicide

**Fournisseur :** Nufarm Agriculture Inc.  
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE  
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada  
1-800-868-5444

**Numéros de téléphone :** Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.  
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.  
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

### 2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

**Dangers physiques :**

Liquide inflammable      Catégorie 4

**Dangers pour la santé :**

Toxicité aiguë (Oral)      Catégorie 5

Toxicité aiguë (Dermique)      Catégorie 5

Toxicité aiguë (Inhalation)      Catégorie 5

Irritation des yeux      Catégorie 2B

Irritation de la peau      Catégorie 3

**Dangers environnementaux :**

Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu      Catégorie 1

**Mot Signal :**

AVERTISSEMENT

**Déclarations de danger :**

Liquide combustible. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif au contact de la peau.

Peut être nocif en cas d'inhalation. Provoque une irritation des yeux. Provoque une légère

irritation de la peau. Très toxique pour la vie aquatique.

# Herbicide Nufarm Fluroxypyr

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}



### Conseils de prudence :

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes.

Provoque une irritation de la peau et des yeux. Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Laver le concentré de la peau ou des yeux immédiatement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Peut être nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

| Composants dangereux   | N ° CAS    | % pondéraux |
|--|------------|-------------|
| Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène  | 64742-94-5 | 59-62       |
| Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester  | 81406-37-3 | 26-28       |
| Synonymes chimiques: fluroxypyr MHE; fluroxypyr-meptyl; 1-methylheptyl [(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridinyl)oxy]acetate |            |             |
| 1-méthyl-2-pyrrolidinone   | 872-50-4   | 4-6         |
| Synonymes chimiques: NMP; N-Methylpyrrolidone; N-Methylpyrrolidinone   |            |             |

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

### Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

Fluroxypyr, présent comme 1-méthylheptyl ester ... 180 g/L

### 4. Premiers secours

**En cas d'ingestion**, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à

# Herbicide Nufarm Fluroxypyr

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

une personne inconsciente.

**En cas de peau ou d'habillement**, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Si les yeux sont ouverts**, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

Ce produit contient des distillats de pétrole. Ne pas faire vomir. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Traiter symptomatiquement pour l'ingestion et / ou le contact avec la peau et les yeux.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction** : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie** : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

**Point d'éclair** : .....63C

**Conditions d'inflammabilité** : .... Liquide combustible. Peut brûler dans des conditions d'incendie.

**Produits de décomposition dangereux** : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le fluorure d'hydrogène ou d'autres composés fluorés, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

**National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger** :

**Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 2 Réactivité : 1**

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure

# Herbicide Nufarm Fluroxypyr

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

### 7. Manutention et entreposage

**Manutention :** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

**Entreposage :** Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie :** Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

**Équipement de protection individuelle :** Lunettes ou écran facial, combinaison ou chemise à manches longues et pantalon long, chaussettes, chaussures et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

**Lignes directrices pour l'exposition :**

| Composante  | TWA*                 | STEL** | Référence / Note              |
|---|----------------------|--------|-------------------------------|
| Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène | 50 mg/m <sup>3</sup> | N/E    | Recommandation du fournisseur |
| Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester                                     | 10 mg/m <sup>3</sup> | N/E    | Recommandation du fournisseur |
| 1-méthyl-2-pyrrolidinone  | 10 ppm               | N/E    | AIHA recommandation           |

\* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

\*\* Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

### 9. Propriétés physiques et chimiques

# Herbicide Nufarm Fluroxypyr

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**REMARQUE :** Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

|   |   |
|---|---|
| <b>Apparence (état physique, couleur, etc.)</b> .....                         | liquide brun  |
| <b>Odeur</b> .....  | léger aromatique (solvant)  |
| <b>Seuil d'odeur</b> .....  | pas disponible  |
| <b>pH</b> .....   | 5.5 (1% w/w dilution)   |
| <b>Point de fusion / point de congélation</b> .....                           | pas disponible  |
| <b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition</b> .....                 | pas disponible  |
| <b>Point d'éclair</b> .....   | 63C   |
| <b>Taux d'évaporation</b> .....   | <0.01 (n-butyl acetate = 1) (solvant)   |
| <b>Inflammabilité (solides, gaz)</b> .....                                    | non applicable  |
| <b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b> .. | LIE = 0.7, UEL = 5.6  |
| vol. % in air (solvant)   |   |
| <b>Pression de vapeur</b> .....   | 4.0 Pa @ 20C (solvant)  |
| <b>Densité de vapeur</b> .....  | 5.6 @ 101 kPa (air = 1) (solvant)   |
| <b>Densité relative</b> .....   | 0.99 @25C   |
| <b>Le produit de la solubilité</b> .....                                      | négligeable dans l'eau, émulsifiable<br>très soluble dans les solvants organiques |
| <b>Coefficient de partage :</b> .....   | logP = 5.04 @ pH 7 (fluroxypyr MHE)   |
| <b>La température d'auto-inflammation</b> .....                               | pas disponible  |
| <b>La température de décomposition</b> .....                                  | >60C (fluroxypyr MHE)   |
| <b>Viscosité</b> .....  | pas disponible  |

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité :** non réactif.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses :** une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter :** chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

**Matières incompatibles :** Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le fluorure d'hydrogène ou d'autres composés fluorés, le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

### 11. Informations toxicologiques

**Voies d'exposition probables :** Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux.

**Contact avec les yeux :** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une légère

# Herbicide Nufarm Fluroxypyr

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

irritation de la peau.

**Ingestion** : Peut être nocif en cas d'ingestion. Aucun effet négatif significatif sur la santé n'est attendu si seulement de petites quantités sont avalées.

**Inhalation** : Peut être nocif si inhalé.

**Conditions médicales aggravées par l'exposition** : l'exposition cutanée peut aggraver les conditions cutanées préexistantes. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

### Données toxicologiques :

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur des produits similaires.

**DL<sub>50</sub> aiguë par voie orale (mg / kg)**..... >3738 (Rat, mâle), 3162 (Rat, femelle)

**DL<sub>50</sub> dermique aiguë (mg / kg)**..... >2000 (Rabbit)

**Inhalation aiguë CL<sub>50</sub> (mg / l)**.....>6.2 (Rat, mâle & femelle, exposition de 4 heures)

**Corrosion / irritation de la peau**..... Considéré comme légèrement irritant pour la peau

**Domage ou irritation des yeux graves** ..... Considérée comme modérément irritante pour les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**..... Non considéré comme sensibilisant cutané (Cochon d'inde)

**Mutagénicité des cellules germinales** ..... Le fluroxypyr ne montre aucune preuve de génotoxicité. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.

**Cancérogénicité** .....Fluroxypyr ne montre aucune preuve de cancérogénicité. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.

**Toxicité pour la reproduction** .....Le fluroxypyr ne montre aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité :

Les données concernent l'ester 1-méthylheptylique du fluroxypyr technique, d'après des sources publiées.

**Invertébré aquatique** : CL<sub>50</sub> après 48 heures (mg a.e./L)...>0.09 (*Daphnia*) (limite de solubilité)

**Poisson** : CL<sub>50</sub> après 96 heures (mg a.e./L)..... >0.09 (limite de solubilité) (Truite arc-en-ciel)

**Algues** : CE<sub>50</sub> (mg a.e./L) après 120 heures..... >0.09 (limite de solubilité) (*Selenastrum*), 0.093 (*Navicula*)

**Oiseaux** : DL<sub>50</sub> orale (mg/kg)..... >2000 (Colvert et Bobwhite)

**Abeilles** : DL<sub>50</sub>, orale et contact..... >100 µg/abeille

## Herbicide Nufarm Fluroxypyr Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**Persistance et dégradabilité :** Le fluroxypyr MHE est rapidement converti en acide fluroxypyr dans tous les types de sol. Le fluroxypyr est dégradé microbien avec des demi-vies représentatives du sol pour le fluroxypyr et l'acide de 11 à 38 jours.

**Mobilité dans le sol :** Les études sur le terrain avec le fluroxypyr ne démontrent aucune preuve de lessivage significatif.

**Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.**

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

### 14. Informations relatives au transport

#### Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (fluroxypyr-meptyl), classe 9, GE III

Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire ( $\leq 450$  L)

#### États-Unis :

##### Description de DOT :

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

$\geq 119$  gallons par paquet complet

NA1993, Combustible, Liquide, n.o.s., (Naphtalène), 3, III, Polluant marin



**Herbicide Nufarm Fluroxypyr**  
**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**IMDG**

UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s., (fluroxypyr-meptyl), 9, III, Polluant marin

**IATA**

UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s., (fluroxypyr-meptyl), 9, III, Polluant marin

**15. Informations réglementaires**

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* : ....30194

Calendrier de l'OPAC : .... NA

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



DANGER POISON  
AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX  
ATTENTION - IRRITE LA PEAU

SIMDUT exempté.

**16. Autres informations**

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit

**Herbicide Nufarm Fluroxypyr**  
**Fiche de données de sécurité**

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17



## Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

### 1. Identification

**Nom du produit :** Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

**Numéro d'enregistrement PCP :** 27803

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

**Type de produit :** Herbicide

**Fournisseur :** Nufarm Agriculture Inc.  
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE  
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada  
1-800-868-5444

**Numéros de téléphone :** Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.  
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.  
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

### 2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

**Dangers physiques :**

Aucun

**Dangers pour la santé :**

Toxicité aiguë (Oral) Catégorie 4

Toxicité aiguë (Dermique) Catégorie 5

Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 4

**Dangers environnementaux :**

Dangereux pour l'environnement aquatique, aigu Catégorie 1

**Mot Signal :**

AVERTISSEMENT

**Déclarations de danger :**

Nocif en cas d'ingestion. Nocif si inhalé. Peut être nocif au contact de la peau. Très toxique pour la vie aquatique.



# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

### Conseils de prudence :

Peut être nocif au contact de la peau. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

| Composants dangereux   | N ° CAS    | % pondéraux |
|--|------------|-------------|
| MCPA 2-ethylhexyl ester  | 29450-45-1 | 89-94       |
| Synonymes chimiques : MCPA 2EH; 2-ethylhexyl 2-(4-chloro-2-methylphenoxy)acetate; 2-ethylhexyl (4-chloro-2-methylphenoxy)acetate |            |             |
| Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau  | 64742-47-8 | 1-3         |

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

### Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

MCPA, présent comme 2-ethylhexyl ester ... 600 g é.a./L

### 4. Premiers secours

**En cas d'ingestion**, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de peau ou d'habillement**, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Si les yeux sont ouverts**, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le

# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

NE PAS faire vomir. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Des concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes de surexposition au MCPA peuvent inclure des troubles de l'élocution, des contractions musculaires, des secousses et des spasmes, une bave, une hypotension et une perte de conscience. Traiter symptomatiquement.>100C

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction :** Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

**Point d'éclair :** ..... >100 C

**Conditions d'inflammabilité :** .... Non classé comme un liquide combustible, mais peut brûler dans des conditions d'incendie.

**Produits de décomposition dangereux :** En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

**National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :**

**Évaluation pour ce produit : Santé : 2 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0**

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Contenir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

### 7. Manutention et entreposage

# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**Manutention :** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

**Entreposage :** Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Peut être stocké à n'importe quelle température. Bien agiter avant d'utiliser.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie :** Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

**Équipement de protection individuelle :** T-shirt à manches longues, pantalons longs, chaussettes, chaussures et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.

**Lignes directrices pour l'exposition :**

| Composante                                    | TWA*                   | STEL** | Référence / Note                                   |
|---|------------------------|--------|--|
| MCPA 2-ethylhexyl ester                       | N/E                    | N/E    | Aucun trouvé                                       |
| Distillat de pétrole, lumière traitée à l'eau | 1200 mg/m <sup>3</sup> | N/E    | Recommandation du fabricant, total d'hydrocarbures |

\* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

\*\* Limite d'exposition à court terme

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**REMARQUE :** Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

**Apparence (état physique, couleur, etc.)**..... liquide ambre clair  
**Odeur**..... hydrocarbure, phénolique  
**Seuil d'odeur**..... pas disponible  
**pH**..... 4.3 (1% w/w dilution)  
**Point de fusion / point de congélation**..... <-25C (MCPA 2EH)  
**Point d'ébullition initial et plage d'ébullition**..... >220C (MCPA 2EH)  
**Point d'éclair**..... >100C  
**Taux d'évaporation**..... pas disponible

# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**Inflammabilité (solides, gaz)**.....non applicable  
**Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**.. pas disponible  
**Pression de vapeur** ..... 5.7 x 10<sup>-3</sup> mm Hg @ 25C (MCPA 2EH)  
**Densité de vapeur**..... pas disponible  
**Densité relative**..... 1.064  
**Le produit de la solubilité**..... le produit est émulsifiable dans l'eau  
**Coefficient de partage** :..... le produit n-octanol / eau est soluble dans l'huile  
**La température d'auto-inflammation**..... pas disponible  
**La température de décomposition**..... >220C (MCPA 2EH)  
**Viscosité** ..... 58.4 cP @ 20C

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : non réactif.

**Stabilité chimique**: Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

**Possibilité de réactions dangereuses** : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

**Matières incompatibles** : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

**Produits de décomposition dangereux** : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

### 11. Informations toxicologiques

**Voies d'exposition probables** : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience.

**Contact avec les yeux** : Peut provoquer une irritation des yeux, généralement de degré minime. Provoque des rougeurs et des déchirures.

**Contact avec la peau** : Peut être nocif s'il est absorbé par la peau. Peut causer une irritation de la peau, généralement de degré minime.

**Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des étourdissements, une perte temporaire de la coordination musculaire, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, de la fatigue, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.

**Inhalation** : Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer de la toux, des brûlures, des maux de tête, des étourdissements, une irritation des voies respiratoires et des symptômes semblables à ceux de l'ingestion.

**Conditions médicales aggravées par l'exposition** : L'exposition cutanée peut aggraver les problèmes cutanés préexistants. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

### Données toxicologiques :

**DL<sub>50</sub> aiguë par voie orale (mg / kg)**.....1046 (Rat, mâle & femelle, combiné)  
**DL<sub>50</sub> dermique aiguë (mg / kg)**..... >2000 (Rat, mâle & femelle)  
**Inhalation aiguë CL<sub>50</sub> (mg / l)**.....>2.64 (Rat, mâle & femelle, exposition de 4 heures, seulement nez)  
**Corrosion / irritation de la peau**..... Légèrement irritant pour la peau (Lapin)  
**Domage ou irritation des yeux graves** ..... Légèrement irritant pour les yeux (Lapin)  
**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**..... Non considéré comme sensibilisant cutané (Cochon d'inde)  
**Mutagénicité des cellules germinales** ..... Il y a eu des études positives et négatives, mais le poids de la preuve est que le MCPA n'est pas mutagène. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes.  
**Cancérogénicité** .....Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe l'exposition aux herbicides chlorophénoxy comme étant possiblement cancérogène pour les humains (groupe 2B), la catégorie des preuves limitées de cancérogénicité chez l'humain. Le MCPA n'était pas cancérogène pour les rats et les souris dans les études d'alimentation au cours de la vie. Les produits similaires au composant hydrocarbure ne sont pas considérés comme mutagènes et sont peu susceptibles de provoquer des tumeurs.  
**Toxicité pour la reproduction** .....Les études de reproduction chez l'animal avec le MCPA indiquent qu'il n'y a pas de sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels.

### 12. Informations écologiques

#### Écotoxicité :

Les données proviennent d'études de laboratoire menées sur le MCPA-2-éthylhexyle technique.

**Invertébré aquatique** : CL<sub>50</sub> après 48 heure (mg a.e./L).....0.28 (*Daphnia*)

**Poisson** : CL<sub>50</sub> après 96 heures (mg a.e./L).....3.2 (Truite arc-en-ciel), >3.2 (Crapet arlequin)

**Algues** : CE<sub>50</sub> (mg a.e./L) après 120 heures..... 0.25 (*Selenastrum*), 1.2 (*Navicula*), 0.085 (*Skeletonema*)

**Oiseaux** : DL<sub>50</sub> orale (mg/kg)..... >2250 (Bobwhite), Alimentaire DL<sub>50</sub> (5-jour) >3800ppm (Bobwhite), >930 (Colvert) (mg ae/kg bw/d)

**Abeilles** : DL<sub>50</sub> Orale ..... > 250 µg 500 g/L MCPA 2EH formulation/abielle

**Abeilles** : DL<sub>50</sub> Contact ..... > 210 µg 500 g/L MCPA 2EH formulation/abeille

**Persistance et dégradabilité** : Le MCPA 2EH s'hydrolyse rapidement en acide parent-MCPA. Le MCPA est dégradé par voie microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 20 jours. Persistant dans les environnements anaérobies.



# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

**Mobilité dans le sol :** potentiel de mobilité modéré à élevé, mais rapidement dégradé.

**Potentiel de bioaccumulation :** Négligeable.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

### 14. Informations relatives au transport

#### Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (MCPA Ester), Classe 9, GE III, Polluant marin.

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

#### États-Unis :

##### DOT :

<119 gallons par paquet complet

Non réglementé

≥ 119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (MCPA Ester), 9, III, Polluant marin

### 15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de *la Loi sur les produits antiparasitaires* : ....27803

Calendrier de l'OPAC : .... 3

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi* sur les produits antiparasitaires, avant

# Nufarm MCPA Ester 600 Herbicide Liquide

## Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



AVERTISSEMENT

POISON

SIMDUT exempté.

### 16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15.

Date d'émission : 2017-12-21

Remplace la date : 2017-05-17